

PLAN DE FORMATION SUR LOGICIEL API. MODULE PAYE

Public visé : Toute personne sachant manier déjà l'outil informatique. Connaissance de base dans la réglementation du travail.

Objectif : Maîtriser les fonctionnalités du logiciel, afin de gérer au quotidien le traitement, l'intégration et le paramétrage des salaires.

Moyens pédagogiques : Formation dirigée par un professionnel de la gestion informatisée. Méthodes d'animation actives et pratiques. Elles s'appuient sur des apports théoriques et méthodiques (exercices, études de cas, cas concrets d'entreprise).

Méthodes d'évaluation des acquis : Après chaque session, une évaluation des acquis précédents sera envisagée, suivra une évaluation générale en fin de stage.

Contenu de la formation :

- MISE EN PLACE DU DOSSIER DE PAYE (Paramétrage)
- CREATION
 - Salariés
 - Profils
 - Cotisations
 - Convention collective
 - Caisses
- SAISIE DES BULLETINS DE SALAIRES
- CALCUL ET EDITION DES BULLETINS
- VIREMENT DES SALAIRES
- LES ETATS MENSUELS
- CALCUL DES CHARGES SOCIALES
- CLOTURE MENSUELLE
- EXPORT DU JOURNAL DE PAYE EN COMPTABILITE